

Extrait du Site des sections syndicales du SNCS-FSU

<http://sections.sncs.fr/spip.php?article1690>

Appel au 19 mars 2009

- Paris SHS - Paris Sciences Sociales - Action sociale -

Date de mise en ligne : mardi 17 mars 2009

Site des sections syndicales du SNCS-FSU

Bilan de la réunion paris sciences sociales du 4 mars 2009

La section constate la réduction importante du nombre d'équipes de recherche, ce depuis 2006. Le nombre d'équipes de recherche en SHS a décliné de 357 (2000) à 270 (2006) . Cette politique continue aujourd'hui, dans toutes les sections du cnrs , notamment les plus importantes (section 36, 32, 37, 33).

Elle s'interroge sur le fonctionnement des instituts, qui apparaît étié et erratique au regard des exigences et des critères de la communauté scientifique ;

- ▶ Le contrat de plan Ministère de la recherche x cnrs 2009/ 2012 n'accorde pas de place prioritaire au Shs (sauf information et communication). A l'heure d'une crise économique approfondie, de ses conséquences sociales et de la recherche des conditions socio économiques des alternatives économiques, les sciences sociales ont leur rôle public à jouer. Cela relève d'une responsabilité de service public et de l'engagement citoyen. De nouvelles priorités de recherche se dessinent qui concernent la communauté scientifique.
- ▶ A la réduction du périmètre SHS légitime (dit excellent), elle constate et déplore l'affaiblissement du statut d'équipe UMR qui permet d'associer dans l'équilibre des compétences et des statuts chercheur cnrs et équipe universitaire.
- ▶ Le couplage entre une évaluation externe (aeres) et les critères de décision (direction des partenariats, DSA) enlève toute continuité et toute transparence aux décisions d'évaluation . La reconduction d'une équipe devient opaque, par négociation directe entre président d'université et direction cnrs (dsa, dpa), quelque soit la qualité du dossier, quelque soit la place de l'équipe de recherche dans le front de connaissance (national, régional européen). Une restructuration importante du secteur SHS au cnrs est en cours. Il est légitime de s'interroger sur la finalité de cette restructuration.

Les conséquences de ces réformes (pacte pour la recherche, LRu) se font aussi sentir aux niveaux des universités , avec la réforme du statut des enseignants (évaluation cnu, université). La section s'associe aux mobilisations engagées depuis janvier 2009, contre la réforme du statut d'enseignant chercheur et du système éducatif (le 11 janvier) et pour une politique anti crise conséquente et plus égalitaire (manif du 19 janvier). Elle engage tous les membres du sncs et leurs collègues du CNRS à y participer

Section Paris sciences sociales